



Droit des marches publics.....

Par **dicom**, le **08/09/2010** à **01:14**

Bonjour,

Concernant le droit sur les marchés publics, est-ce qu'un distributeur exclusif de matériel peut refuser de vendre des pièces détachées de ce matériel aux autres concurrents ?

Pour être plus clair, une grosse machine a été achetée à la société A et a besoin d'être réparée suite à un sinistre survenu accidentellement.

La société A est distributeur exclusif de cette grosse machine et nous nous interrogeons quant à la procédure à choisir pour ce marché de réparation.

Si nous faisons un appel d'offre ouvert, nous avons peur que cette société refuse de vendre des pièces détachées (ou à des prix exorbitants) aux autres sociétés potentielles qui pourraient répondre à l'appel d'offre !

De ce fait, elles seraient plus chères et le critère "prix" les éliminerait automatiquement... En attendant de vous lire, merci de prendre en considération ma question.

Mr Lamarque Eric
Bureau marché
dicom_am@mail.pf